Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2015/226

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2015

DÉLIBÉRATION PORTANT ADOPTION DE LA PROCÉDURE DES ACHATS MOBILIERS DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➲ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 9 octobre 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Après en avoir délibéré,

➲ ***ADOPTE la procédure des achats mobiliers de l'Université Bordeaux Montaigne, telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.***

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 09 octobre 2015.

Nombre de membres présents	**15**
Nombre de membres représentés	**8**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**23**
Nombre de votes pour	**23**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 26/11/2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 05/11/2015

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr